

**Monsieur le Maire, Conseiller Général,  
Monsieur le Conseiller Général,  
Monsieur le Maire Honoraire,  
Mesdames et Messieurs les Adjointes au Maire,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,  
Mesdames et Messieurs les Directeurs des Administrations  
locales,  
Mes chers collègues,**

A l'aube de cette année nouvelle, au nom de l'ensemble des agents de la Collectivité, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de santé, de prospérité dans votre vie personnelle et professionnelle.

Ces vœux s'adressent aussi à ceux qui vous sont chers, à votre famille et à vos collègues.

Je souhaiterais commencer cette cérémonie par un clin d'œil à notre collègue, à notre ami Marc DEMAREY qui nous a quitté en cette fin d'année 2011, des suites de sa maladie.

Je connais Marc depuis plus de 30 ans, depuis mon arrivée à Bailleul, et j'ai pu apprécier ses grandes qualités tant humaines que professionnelles.

Je me souviens de Marc au service financier, sur sa première machine mécanographique, à percer des grandes feuilles cartonnées reprenant l'ensemble des comptes du budget de la commune. Puis Marc sur les ordinateurs à programmer les premières applications. Puis Marc installant les premiers PC dans la mairie, pour en arriver à cette installation que nous connaissons aujourd'hui.

En effet, c'est lui qui aura tout au long de sa carrière, procédé à l'informatisation de nos services, ne comptant ni son temps ni son énergie. On peut dire sans emphase que c'est son œuvre.

Jusqu'à son dernier jour et malgré sa maladie, il aura été présent à côté de nous, à côté de Stéphane, de Ludovic et d'Anne, en répondant aux questions, en réglant les problèmes.

Collègue loyal, fidèle, disponible dans sa vie professionnelle, il était le même dans sa vie personnelle. Il se sera battu jusqu'au bout avec force et espoir contre la maladie.

C'est un ami que l'on regrette déjà et que l'on regrettera longtemps.

Je ne pouvais pas retracer cette année 2011 sans revenir, ne serait-ce que quelques instants, sans rappeler la mémoire de ce militant du service public qu'a été notre collègue et ami Marc.

Sur le plan économique et social, l'année 2011 a été marquée par la suite de la crise mondiale que nous connaissons depuis quelques années et qui touche maintenant plus particulièrement notre continent, notamment la zone euro et notre pays.

De grands pays comme la Grèce, l'Italie ont essuyé les premiers coups provoquant la chute des politiques, remplacés immédiatement par des personnalités reconnues dans le monde de la finance.

De plus en plus, et on le constate tous les jours dans l'actualité, c'est la finance qui dirige le monde. Ce sont les agences de notation financières qui font la loi, faisant et défaisant les états et les gouvernements.

C'est la finance qui ferme les entreprises au nom des résultats, c'est la finance qui restreint les moyens qu'ont besoin les entreprises pour investir, c'est la finance qui pousse à licencier des milliers de travailleurs pour « assainir le marché ».

Nous sommes donc victimes de la « planète finance ». Ce sont les mêmes financiers qui ont créé la dette des États qui aujourd'hui défont ces gouvernements et plongent les pays dans des difficultés insurmontables.

La puissance publique a renfloué les banques quand il fallait le faire, mais ces mêmes banques aujourd'hui renâclent à prêter aux entreprises, les pénalisant dans leurs investissements et donc dans leur développement.

De notre côté, celui des collectivités, nous devons soutenir nos concitoyens victimes involontaires de cette crise, de ses conséquences sociales en termes de chômage et de précarité notamment chez les jeunes.

Les questions qui se posent à nos collectivités sont essentielles pour le développement de nos politiques, pour le maintien ou non des services à la population, pour le soutien ou non à l'activité économique, pour l'exercice ou non de la solidarité :

- Le nouveau paysage financier imposé aux collectivités permettra t-il de continuer à exercer les compétences avec l'autonomie financière, fiscale héritée des lois de décentralisation et remise en question aujourd'hui avec la suppression de la taxe professionnelle ?
- la réforme territoriale qui doit s'appliquer en 2014 permettra t-elle aux élus de maintenir les efforts en matière de développement local ?
- Le gel des dotations de l'État aux collectivités pendant 4 ans permettra t-il aux collectivités de faire face à leurs obligations vis à vis des concitoyens notamment en ce qui concerne l'accessibilité, la sécurité, l'environnement et l'habitat ?
- La diminution des enveloppes liées à l'insertion permettra t-elle de poursuivre les actions que mène la collectivité en faveur des citoyens les plus fragiles? Je pense notamment à la diminution continue des crédits affectés aux contrats-aidés que nous avons subie en 2011, nous empêchant de procéder à leur renouvellement.

La réponse des élus des collectivités à ces questions est primordiale,

- faut-il réduire les services à la population, au risque d'aggraver encore les effets de la crise notamment envers les personnes les plus fragilisées ?
- faut-il poursuivre le développement de nos actions en actionnant le levier fiscal au risque de compromettre le pouvoir d'achat de nos concitoyens déjà mis à mal ?

C'est toute la problématique de l'action des élus des collectivités aujourd'hui : celle de garantir la qualité d'un service public tout en maintenant un niveau fiscal raisonnable et ce dans un contexte d'incertitude quant à l'avenir.

En 2011, les élus et les services municipaux ont poursuivi la mise en œuvre du programme du mandat dans les différents domaines que je vais décliner maintenant.

## **I - La solidarité**

Domaine essentiel de l'action municipale, elle consiste à mettre en place les outils indispensables au soutien et à l'accompagnement de nos concitoyens les plus fragilisés par la crise et la précarité afin de leur permettre, dignement, d'échapper à la marginalisation et à l'exclusion.

C'est le CCAS qui est le maître d'œuvre de cette solidarité. Les adjoints chargés de cette politique, Joël DECAT et Jean-Pierre DEHONDT, avec les services, élaborent des projets, mènent des actions, établissent des partenariats.

C'est ainsi qu'en fin d'année, l'organigramme a été modifié et renforcé par la mise en place de la nouvelle direction de l'action sociale, de la jeunesse et de l'éducation.

Sous la responsabilité de Sylvaine SALOMÉ, cette direction, outil stratégique de l'action municipale dans les domaines que sont la petite enfance, la jeunesse, l'éducation, l'insertion, le logement, la santé, les seniors, a pour objectif de doter l'action municipale d'un outil de transversalité opérationnel, en vue d'une réponse rapide et adaptée aux projets et aux partenariats territoriaux.

Cette direction qui a été mise en place en décembre 2011, prendra toute sa dimension opérationnelle dans le courant de l'année 2012.

En 2011, la solidarité s'est exercée dans le cadre de :

## **1 - L'action sociale** sous la responsabilité de Kévin LAFRANCE, Directeur du CCAS.

- L'aide sociale légale : préparation des dossiers
- L'aide sociale facultative :
  - ◆ Alimentaire
  - ◆ A l'énergie
  - ◆ Aux loisirs et à l'éducation
  - ◆ A l'hébergement d'urgence avec une convention avec l'Association d'Action Éducative : 25 places grâce à la mise à disposition de logements par la commune et des bailleurs sociaux, suivi social éducatif, nuitées d'hôtel pour les personnes sans domicile fixe. Il nous faut maintenant penser à l'implantation d'une structure d'accueil ponctuelle dans le cadre du plan « grand froid »
  - ◆ La bourse au permis de conduire pour aider les bénéficiaires à financer leur permis en échange d'un engagement dans des activités de solidarité.
  - ◆ Le micro-crédit personnel
  - ◆ L'instruction des dossiers de surendettement
  - ◆ Les domiciliations
  - ◆ La banque alimentaire
  - ◆ Le suivi du RSA : 2 référents généralistes de parcours sont chargés du suivi, de l'orientation, de l'accompagnement des allocataires du RSA dans le cadre du schéma départemental d'insertion et du Conseil Général. Ce dispositif est mis en place dans le cadre d'une convention entre les CCAS de Bailleul, de Nieppe, de Steenwerck, de Merris, de Godewaersvelde et de la Communauté rurale des Monts de Flandre.

C'est le CCAS de Bailleul qui dans le cadre d'une convention avec le Conseil général, pilote cette action.

- Le CCAS s'investit également dans les différents dispositifs partenariaux de solidarité avec l'Union départementale des CCAS, la CAF, la CPAM et les associations caritatives.
- Les actions collectives : semaine de la solidarité, banque alimentaire, goûters et spectacles de Noël.
- L'insertion, avec l'implication du CCAS dans le recrutement des contrats-aidés et le partenariat quotidien avec l'association intermédiaire Relais-Emploi.
- Le travail en partenariat avec la Communauté de Communes concernant la lutte contre l'indécence et l'insalubrité en matière d'habitat ainsi que contre la précarité énergétique : dominantes malheureusement actuelles de l'action sociale.

## **2 - L'action en faveur des personnes âgées**

C'est un autre volet essentiel de l'action sociale, celui de permettre à nos aînés de vivre chez eux le plus longtemps possible en mettant à leur disposition des services de proximité. Il s'agit de la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

→ Le service d'aide à domicile qui fonctionne 7 jours sur 7, financé par l'APA versée par le Département, par la CRAM, les Caisses de retraite, les usagers et le CCAS. Il emploie 31 agents dévoués qui travaillent dans des conditions quelquefois difficiles. Nous avons procédé en 2011 à l'évaluation interne et externe de ce service, par l'intermédiaire d'un cabinet spécialisé. Les résultats, largement positifs de cette évaluation, soulignent l'implication remarquable de nos agents, qu'ils en soient remerciés.

→ Le portage de repas à domicile

15 000 repas ont été confectionnés à l'EPSM et livrés au domicile des personnes âgées de Bailleul, Saint-Jans-Cappel, Godewaersvelde, Méteren et Merris

→ SOS dépannage : a réalisé 340 interventions soulageant les personnes âgées des petits tracas de la vie quotidienne

→ Les clubs, les sorties, les loisirs organisés presque chaque jour de la semaine au Centre social et dans les hameaux.

→ Le transport assuré par nos chauffeurs et l'association HandiFlandre

→ Le service de Soins Infirmiers à domicile dirigé par Chantal LEROY. Il intervient sur Bailleul, Berthen, Boeschèpe, Godewaersvelde, Flêtre, Saint-Jans-Cappel, Méteren, Merris, Nieppe, Steenwerck et Vieux Berquin. Depuis 2009, sa capacité a doublé. Il fonctionne 7 jours sur 7 et emploie 28 agents. En 2011, sa capacité a atteint 32 000 journées. Ce service fait également l'objet de l'évaluation interne en 2012. Il vient d'être choisi par l'Agence Régionale de Santé, pour mener une action d'accompagnement des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, (l'ESAD) suite à un dépôt de dossier de candidature dans le cadre d'un appel à projets. Cette action élargira le rayonnement du service sur l'ensemble du territoire de la Flandre intérieure.

→ Le Foyer de personnes âgées de la Résidence Pharaon de Winter : 81 personnes sont hébergées et la moyenne d'âge atteint 81 ans. Dirigé par Christophe FRULEUX, ce foyer assure l'hébergement des résidents et propose des services collectifs tels que la restauration, l'animation et le suivi administratif.

En 2011, l'activité logement représente un taux d'occupation de 100%, et 24 657 repas ont été servis.

Les travaux prévus initialement ne pourront pas être réalisés dans les prochaines années compte tenu du coût important et de sa répercussion insupportable sur les loyers.

Nous étudions actuellement d'autres solutions avec le bailleur propriétaire des bâtiments.

### **3 - Le Centre social Honoré Declercq**

Instrument de transversalité au service de l'action sociale et éducative, créé en 2004, le Centre social oriente son action vers l'ensemble des publics de la petite enfance aux séniors.

Ses missions visent à renforcer le lien social, à briser l'isolement des publics en difficulté, à établir un projet avec et pour les familles, à créer un lieu d'information, de ressource et d'expression des usagers.

– La petite enfance avec :

- ◆ La halte garderie « Coquins-coquines »
- ◆ Le pôle petite enfance
- ◆ Le relais assistantes maternelles

– L'enfance avec :

- ◆ Les mercredis récréatifs
- ◆ L'accueil matinal

– Les familles et adultes avec :

- ◆ La ludothèque
- ◆ Le secteur famille
- ◆ Les cours de cuisine
- ◆ L'école des consommateurs
- ◆ Les vacances en famille, etc.

– Les séniors avec :

- ◆ L'accueil des clubs d'aînés
- ◆ L'organisation des voyages
- ◆ La semaine bleue
- ◆ Le conseil des séniors
- ◆ Et depuis cette année, la création du pôle séniors avec des actions en direction des jeunes séniors.

Le Centre social organise de nombreux rendez-vous tout au long de l'année.

Le budget du Centre social s'élève à 460 000 € dont 30% apportés par la CAF, 15% par le Conseil général, 10% par les usagers et 45% par la commune et le CCAS.

Au total, le budget de fonctionnement relatif aux différentes activités du CCAS s'élèvent à 4 130 000 € tous budgets confondus.

## II - La jeunesse, la culture, le sport, la vie associative et l'éducation

### 1 – La Jeunesse

Ce secteur de l'action municipale, placé sous la responsabilité du 1er Adjoint Jean-Pierre MAILLARD, n'a de cesse de se développer grâce notamment à notre partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre des contrats pluriannuels « Enfance-Jeunesse ».

Le contrat actuel couvre la période 2008-2011 et prévoit un financement de 1 860 000 euros avec une participation de la CAF de 780 000 euros.

Le service prépare actuellement le nouveau contrat qui sera signé en cours d'année 2012.

Les actions en direction de la jeunesse concernent :

- les Vacances-Loisirs-Découverte VLD :  
pendant les vacances d'hiver, de printemps et d'automne

- Les Accueils-loisirs d'été des jeunes :  
6 lieux d'accueil en juillet, 2 en août.

- Les Espaces éducatifs périscolaires :  
Chaque jour scolaire, avant et après l'école, afin de proposer aux parents qui travaillent un mode de garde éducatif adapté.

- Les ateliers artistiques : théâtre, musique, cirque, fonctionnent chaque mercredi.

- Le secteur adolescents

◆ Les accueils à la ferme de la Hulotte, à la Maison des jeunes, dans les Hameaux et dans les quartiers.

◆ Les séjours

4 séjours ont été proposés en 2011 :

Le séjour de neige dans les Vosges en février

Le séjour Européen à Kyritz en Allemagne orientale

Le séjour « été » en août dans les Cévennes

Une sortie à Paris

- La démocratie participative :

◆ Le conseil municipal des jeunes qui a été à l'initiative de projets en 2011 :  
Participation à la semaine bleue avec les seniors, à la semaine de la solidarité : banque alimentaire, weekend en camping, jury de la St Martin.

◆ Le conseil municipal pour adolescents : le Conseil Z'Ados.

Ces instances accompagnées par nos animateurs permettent aux jeunes de

s'exprimer, de participer à la vie locale, en proposant des actions et en menant des projets. C'est l'apprentissage de la démocratie.

- L'accueil de groupes de la ferme de la Hulotte

Avec une capacité de 66 places de couchage, il propose des séjours collectifs : stages, classes transplantées, séjours de groupes.

Il dispose également de locaux rénovés et équipés.

Une convention a été mise en place avec le Conservatoire National Botanique en vue d'organiser et d'accueillir des classes environnement.

Un site internet a été mis en place par l'équipe.

- Le secteur jeunesse représente un budget de fonctionnement de 619 000.€

Au total, 9 agents permanents œuvrent dans le domaine de la jeunesse.

Placé depuis le 1er décembre 2011 sous la responsabilité de Sylvie SANTRAIN, ce secteur a rejoint la nouvelle direction de l'Action sociale, de la Jeunesse et de l'Éducation.

## 2 - L'Éducation

Placée sous la responsabilité de Suzanne TAYLOR, les écoles élémentaires et maternelles, au delà de la compétence obligatoire revenant aux communes, sont particulièrement choyées à Bailleul.

L'exercice de la démocratie passe par cette priorité qui doit être donnée à l'éducation de nos jeunes et c'est dans ce sens qu'agit la municipalité, en mettant tout en œuvre pour accueillir les enfants et les enseignants dans des locaux adaptés; confortables et pour apporter la logistique nécessaire à un enseignement de qualité.

C'est Sylvie SANTRAIN qui gère ce secteur d'activité qui reprend :

- les inscriptions dans les écoles publiques de Bailleul
- la gestion financière des écoles publiques
- l'organisation des projets et des activités périscolaires
- l'aide au fonctionnement des classes transplantées et des séjours linguistiques
- l'aide financière aux écoles privées avec le versement d'un forfait pour chaque élève bailleulois. En 2011 le forfait s'est élevé à 524,74 € ce qui représente 202 268 € pour l'ensemble des élèves bailleulois qui fréquentent les écoles privées maternelles et élémentaires
- les transports scolaires qui permettent aux enfants les plus éloignés de bénéficier d'un service gratuit et aux écoles de se déplacer aisément vers les lieux d'activité : salles des sports, médiathèque, musée etc.  
En 2011 les 3 conducteurs de notre service transport ont parcouru 52 216 km
- la restauration scolaire : 71 977 repas ont été livrés et consommés par nos élèves

- les classes civiques permettent aux élèves de CM2 de découvrir l'exercice de

la démocratie locale et les différentes institutions qui la mettent en œuvre : la Commune, l'intercommunalité, le Département

- les classes de découverte sur le thème de la montagne, de la mer, de la campagne et de l'histoire. En 2011, 20 classes, soit 136 élèves ont bénéficié de ces séjours. L'ensemble des activités proposées aux écoles fait l'objet d'un livret réalisé par nos services et proposé chaque année à l'ensemble des enseignants des écoles publiques et privées.

L'ensemble des crédits affectés à l'éducation représente 1 163 000 € en 2011

La Commune a également entrepris des travaux importants de réfection et d'amélioration des conditions d'accueil dans les écoles.

Il s'agit pour les plus importants : d'une classe pilote Agenda 21 à Pasteur, du remplacement des menuiseries à Charles Decoster, Jean De La Fontaine, Jacques Prévert et à Peter Brueghel, du raccordement à l'égout et de l'extension du dortoir aux Petits Cailloux.

Nous travaillons également sur le projet de construction d'un restaurant scolaire pour le Groupe Till-Decoster et sur une étude de faisabilité de regroupement de Jan de Belle sur le site de la rue St Jacques.

Ces travaux représentent environ 420 000 €

En 2011, la commune a également lancé un marché visant à équiper toutes les écoles de tableaux numériques. Ce qui représente une dépense de 52 860 € dont 22 000 € ont été subventionnés.

### **3 - La Culture**

C'est également Jean-Pierre MAILLARD qui officie dans ce domaine dont la direction est assurée par Jacques DEVIENNE.

Le service culturel coordonne la médiathèque, le musée, les écoles académiques, le cinéma et met en place la programmation culturelle.

Il s'agit de permettre à chaque bailleulois, quelque soit son âge d'accéder à l'art, aux savoirs, il vise également à sensibiliser et à former tous les publics, à initier les enfants à la musique, au théâtre, aux arts plastiques, au cinéma afin de former de futurs adeptes et des jeunes créateurs.

- La médiathèque sous la direction d'Yveline BEHAGUE.

En 2011, le nouvel espace DVD a été installé dans les locaux rénovés pour l'occasion.

Nous travaillons actuellement à la création d'un réseau intercommunal d'accès au catalogue et aux animations avec les Communes de Saint-Jans-Cappel, Berthen, Steenwerck, Boeschèpe, Vieux-Berquin et Merris, et le Conseil Général du Nord.

- Le musée Benoît-De-Puydt

En 2011, le musée a poursuivi le programme de restauration des œuvres grâce à l'effort consenti par la commune et également à l'aide de la DRAC et du mécénat de la Caisse d'Épargne.

Mise à l'abri, la tapisserie des États de Flandre attend également sa restauration.

Il s'agit d'une œuvre monumentale dont le coût de restauration nécessite également la mise en place d'un plan de financement conséquent.

L'équipe du musée a également créé des événements comme la nuit des musées, les journées du patrimoine et des expositions.

L'équipe est composée de 5 agents.

- Les écoles académiques de musique, de dentelle, de dessin ont accueilli globalement 278 élèves, encadrés par 15 professeurs.

- Le cinéma Le Flandria

Au 1er janvier 2011, le cinéma est devenu une activité municipale gérée par le service culturel. Les 2 projectionnistes ont été recrutés au sein du personnel communal.

L'objectif est de maintenir une programmation de qualité, équilibrée entre les films « grand public » et le label « Art et essais ».

Malgré la concurrence des grands complexes de la métropole, notre salle a réalisé une activité tout à fait honorable qui correspond à notre volonté de maîtriser sur place un équipement culturel de proximité. Un dossier de demande de financement a été déposé auprès des instances régionales et nationales afin de pouvoir équiper notre salle dans le cadre de la transition au cinéma numérique et ce, dans le courant de l'année 2012. Cela représente un investissement de 95 100 € pour environ 85 590 € de subvention.

- La programmation culturelle

L'ensemble des activités est coordonné par l'équipe du service culturel placé sous la responsabilité d'Olivia D'HAU. Elle a la charge de la programmation des événements qui ponctuent l'année avec notamment, le salon de la musique, les expositions, la fête de la musique, les divers concerts et spectacles vivants.

La direction culturelle regroupe 37 agents et représente un budget total de fonctionnement de 1 122 000 €.

- L'Office de tourisme

Sa gestion est déléguée par convention à l'Association Office de Tourisme des Monts de Flandre.

Elle assure la promotion de notre ville et de l'ensemble du Territoire des monts de Flandre.

La ville met à disposition un agent communal et verse une subvention annuelle de l'ordre de 130 000 €.

## **4 – Le sport**

C'est Suzanne TAYLOR qui a en charge ce domaine.  
Secteur très prisé de la vie associative locale, l'objectif de l'action municipale est de permettre à chaque habitant de pratiquer l'activité qu'il aime ou qui lui convient.

Pour ce faire la commune fait de gros efforts en faveur des équipements.  
Il s'agit également de mettre à disposition des établissements scolaires et des associations des équipements adaptés et sécurisés.  
Soit 16 750 heures de fonctionnement.

En 2011, des travaux ont été programmés pour environ 125 000 € avec notamment un plateau multi-sports à Outtersteene, subventionné par le Conseil général, qui sera réalisé en 2012, la gestion des accès au complexe Charles Lesage, la mise en place de dispositifs d'économie d'énergie.  
L'équipement matériel représente une somme de 28 000 €.

Des évènements sont également mis en place avec notamment la semaine pleine nature pour les écoles qui a rassemblé 60 classes et 1490 élèves pendant une semaine. Les disciplines sportives comme les activités d'orientation (jeux, parcours, courses) ont été menées.

L'école d'escalade qui attire de nombreux participants, les classes poney, les animations anniversaire, les VLD.

Le service des sports dirigé par Nicole VANCAYZEELE représente 19 agents et un budget de fonctionnement de 535 000 €,

Quant à la piscine intercommunale, elle a totalisé en 2011 52 000 entrées et 2 880 heures de fonctionnement.

Le budget de fonctionnement s'élève à 464 000 € dont 238 000 € versés par la Commune de Bailleul.

## **5 - La vie associative**

Le service des sports est le guichet unique par lequel accèdent les 202 associations locales.

C'est Michel ENTE, Conseiller délégué qui est le maître d'œuvre de la politique municipale en direction des associations.

La vie associative contribue pleinement à la formation et à l'éducation à la citoyenneté, au dynamisme de la ville. C'est le ferment de la démocratie locale.

C'est donc dans ce sens que la ville encourage et soutient les nombreux bénévoles qui œuvrent dans le domaine associatif. Une convention de partenariat et de soutien est signée entre la commune et chaque association.

Ce soutien se traduit par la mise à disposition de locaux et de matériels, un appui

logistique, une aide à la promotion, le versement de subventions.

En 2011, la commune a versé 455 000 € de subventions de fonctionnement aux associations.

### **III - Le cadre de vie**

Un cadre de vie harmonieux dans une ville à la campagne, c'est l'axe du mandat de nos élus.

Il faut préserver la dimension humaine de notre ville tout en assurant son développement :

- assurer l'essor économique, le maintien des commerces, des services pour favoriser le dynamisme et le rayonnement sur le territoire,
- Encourager la richesse humaine que représente la vie associative locale.
- Faire fonctionner les équipements collectifs et particulièrement les écoles
- Garantir les ressources de la commune et notamment, une fiscalité stable afin d'améliorer les services à la population

Il faut prévoir les équipements nécessaires sans les surdimensionner, il faut améliorer les réseaux de communication en limitant les nuisances, en protégeant et encourageant les déplacements pédestres et cyclistes.

C'est toute la problématique de l'aménagement durable de la ville qui mobilise nos élus. C'est la place de la ville dans un bassin de vie, suffisamment dimensionnée, pour prendre en compte les enjeux du territoire.

#### **1 – L'habitat**

C'est une compétence que nous mettons en œuvre en partenariat avec la Communauté de communes dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et du programme local de l'habitat.

Marie-Paule BERTELOOT, Adjointe chargée du logement et Bruno DELOBEL, Adjoint chargé de l'environnement et de l'urbanisme, notre service de l'urbanisme et du foncier dirigé par Patrick COUSIN, ont en charge les dossiers liés à l'aménagement du territoire communal.

- la ZAC des Collines dont les 2 premières tranches ont été bouclées. Après la commercialisation des lots libres, la 1ère opération d'habitat groupé doit être entreprise cette année avec un programme de 2 collectifs de 29 logements, 10 logements locatifs individuels et 12 logements en primo-accession.

La commune a acquis dernièrement les terrains nécessaires à la réalisation de la 3ème tranche de travaux. Les travaux de viabilisation devraient être entrepris en 2012.

- la friche industrielle CABANON, acquise dans le cadre du partenariat de la Commune, de la Communauté de communes avec l'Établissement Public Foncier a fait l'objet de nombreuses réunions de travail en 2011 qui ont débouché sur un projet de quartier qui sera mis en œuvre par le bailleur social Habitat 62-59;

Ce dossier particulièrement complexe, piloté par notre nouvelle collègue Anne KEIREL, Collaboratrice de Cabinet du Maire, devrait être opérationnel grâce au concours de la Région Nord Pas-de-Calais, d'EPF et de la Commune, et de la Communauté de Communes, c'est un ensemble d'une soixantaine de logements haute Qualité environnementale qui devraient être construits dans les prochaines années.

- La Maison relais, projet porté par la Communauté de Communes en lien avec l'opérateur social OLSO et le bailleur Habitat 62-59 a également abouti. Il s'agit d'une structure sociale à destination de personnes seules. Cette maison dont les travaux devraient démarrer cette année sera située à proximité de la gare sur un terrain acquis par la Communauté de Communes.

## **2 – L'aménagement urbain et l'environnement**

- Avec le concours du Département, nous avons réalisé une étude relative à l'accessibilité des équipements et des espaces publics. Il s'agit dans le cadre de la loi de 2005, d'établir un diagnostic et un programme. Le diagnostic a été réalisé par un bureau d'études, tandis que le programme est coordonné par nos services techniques. Il s'agit d'un projet qui atteint 2 100 000 € en ce qui concerne les bâtiments et 1 700 000 € pour la voirie et les espaces publics. Un programme pluriannuel a été mis en place.
- L'étude relative à l'aménagement de la place du Cardinal Achille Liénart est terminée et les travaux démarreront en 2012. Il s'agit d'un projet d'environ 820 000 € financé par la Communauté de communes, la Commune avec des subventions du Conseil général; du FISAC dans le cadre du programme de soutien au commerce local. Les subventions représentent 75% du coût du projet.
- Les travaux de réfection et d'amélioration de la rue du musée sont en cours. C'est un chantier de 1 005 000 € dont 520 000 € financés par le Département, 285 000 € par la Communauté de Communes et 200 000 € par la Commune.
- Le nouveau plan de circulation de la place est également en chantier avec la pose de nouveaux feux tricolores.
- Les travaux de voirie ont été réalisés par la Communauté de Communes en 2011 avec notamment la rue Coisne et Lambert, route de la Blanche, les Courts Payeux, le chemin de l'aire d'accueil, la Kallinstraete, la wallenstraete pour un montant d'environ 1 685 000 €.
- L'étude du pôle d'échange de la gare est pratiquement terminée. Nous

devons déposer les demandes de subventions auprès des partenaires financiers que sont l'État, la Région, le Département, la Communauté de Communes et l'Europe. Malheureusement l'absence de réaction de Réseau Ferré de France et de la SNCF quant aux conditions de mise à disposition du foncier, va retarder la poursuite de ce dossier complexe.

- La création de l'espace Chico Mendès avec une mare pédagogique
- La mise en place de double sens cycliste en centre ville
- La propreté urbaine est assurée par notre équipe qui sillonne les rues et la campagne pour ramasser les déchets.
- L'aménagement et l'entretien des parcs et des espaces verts sont assurés par notre service des espaces verts. L'ensemble des parcs à entretenir représente 67 hectares et la qualité du travail entrepris par nos agents souligne encore le cachet de notre ville.

### **3 – L'action économique**

C'est une compétence assurée par la Communauté de communes.

- Le Parc d'activité intercommunal de la Verte rue accueille aujourd'hui 8 entreprises.
- Le Parc de la Blanche Maison sera équipé cette année d'une nouvelle signalétique.
- Le Parc commercial du Nouveau Monde, a été complété d'une troisième tranche avec l'arrivée de nouvelles enseignes. Cet équipement qui fait l'objet d'un partenariat étroit entre la collectivité et le promoteur privé, permet de limiter l'évasion commerciale vers la métropole.
- Le commerce de proximité fait l'objet d'une attention particulière. Une étude signalétique commerciale et artisanale sera prochainement lancée grâce au financement du FISAC mais la commune ne peut se substituer aux initiatives privées. Il faut une volonté de la part des partenaires que sont les commerçants et les artisans, pour dynamiser le commerce de proximité. La collectivité encourage et soutient ces initiatives.

## **IV – Le patrimoine**

La commune doit maintenir, entretenir, rénover son patrimoine composé de 70 bâtiments pour une superficie totale de 39 000 m<sup>2</sup>.

Chaque année, nous consacrons environ 1 300 000 € à différents travaux liés à la réfection de nos bâtiments.

Cette tâche incombe aux services techniques, véritable entreprise à l'intérieur de la collectivité, dirigés par Christian CARTON;

Les orientations sont définies par Jean-Michel ALOSTERY, Adjoint délégué aux travaux, aux espaces verts et à la sécurité.

Les missions principales des services techniques sont :

- d'assurer l'entretien et la maintenance : 3040 interventions ont été réalisées en 2011
- de définir les travaux, d'assurer les études et d'établir les cahiers des charges de consultations des entreprises
- d'assurer la programmation, le suivi et la réception des travaux
- de prendre en charge l'organisation matérielle des manifestations municipales et le soutien logistique à la vie associative

Les mécaniciens entretiennent un parc de 62 véhicules.

Au total c'est un budget de 1 500 000 € en fonctionnement et 2 200 000 € pour l'équipement.

L'ensemble de ces bâtiments scolaires, sportifs, associatifs, culturels, administratifs etc. sont entretenus et nettoyés par une équipe de 50 agents qui participent activement à la qualité de l'accueil des usagers. C'est une dépense d'environ 800 000 €.

## **V - La sécurité**

La Commune entretient des relations étroites et quasi quotidiennes avec les services de la Police Nationale, placés sous la responsabilité du Commandant FÉLIX.

Chaque mois, un point est organisé afin d'aborder les questions relatives au stationnement, à la circulation aux faits de délinquance.

Les excellentes relations et le travail que menons en commun, ont pour objectif la tranquillité et la sécurité de nos concitoyens, le respect du bien public et la lutte contre les incivilités.

Cette collaboration se concrétise également dans toutes les questions qui

concernent la sécurité publique, l'organisation des grands évènements comme le carnaval et les aménagements routiers.

- Notre corps de Sapeurs Pompiers est dirigé par le Lieutenant DELPLACE. Bien que dépendant du Service Départemental d'Incendie et de Secours, il est étroitement associé aux questions de sécurité sur la Commune. En 2011, 1304 interventions ont été réalisées.

La contribution de la Commune au SDIS s'est élevée en 2011 à 424 000 euros.

- Notre policière municipale est chargée de la mise en application et du respect des arrêtés municipaux, notamment en matière de stationnement limité, de propreté urbaine, d'autorisation d'occupation du domaine public, et de la réglementation concernant la détention des chiens de 1ère et 2ème catégories.

- Le Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance a été installé en 2010. Il est placé sous la responsabilité du secteur Jeunesse, et coordonné par Laurence RÉMI.

Des groupes de travail constitués se sont réunis, et des fiches actions ont été établies et constituent la base du contrat local de sécurité.

Il s'agit : de la charte de voisinage, de la révision du code de la route pour les seniors, de la prévention sécurité routière, de la sensibilisation pour les 2 roues et pour la prévention relative aux consommations illicites.

Ces travaux sont l'occasion pour de nombreux partenaires d'échanger de dialoguer et de mettre en place les outils comme la charte de voisinage.

- Le programme d'éclairage public est poursuivi avec notamment l'éclairage des passages protégés. Là également ce sont 2 agents de la commune qui gèrent l'ensemble du réseau, soit 3500 points lumineux : entretien, changement de lampes illuminations et quelques installations en régie. L'éclairage public représente un budget de fonctionnement de 196 500 € y compris les consommations. Notre réseau fera l'objet d'une étude diagnostic en 2012 en vue de programmer des travaux de rénovation et d'économie d'énergie, tout en maintenant la sécurité.

- Les établissements recevant du public font également l'objet de travaux réguliers de mise en sécurité . Là également, ce sont nos services techniques qui mettent en œuvre les travaux et qui assurent le suivi des commissions de sécurité.

Monsieur Nicolas LEFEBVRE, Conseiller délégué suit ces questions de très près.

## **VI – Les moyens pour assurer les missions**

Pour mettre en œuvre toutes ces missions de service public, la Collectivité dispose d'une logistique qui doit être performante.

### **1 – Le budget**

En 2011, il s'est élevé à 19 millions d'euros en ce qui concerne le budget principal, 5 millions en investissement et 14 millions en fonctionnement. A cela il faut ajouter les budgets annexes du transport, de la restauration, du cinéma, de la ZAC des Collines et des établissements rattachés du CCAS et du SIVU.

Les principales recettes proviennent de l'impôt pour environ 50% des recettes réelles de fonctionnement, des dotations de l'État qui représentent environ 30% de nos recettes et qui stagnent voire diminuent chaque année, et des produits du domaine et des services pour le reste.

Quant aux dépenses, elles progressent plus rapidement du fait du caractère incompressible de certaines, à savoir l'énergie, le carburant, la progression automatique de la masse salariale, l'augmentation des contingents obligatoires. La collectivité se trouve donc confrontée à un exercice périlleux : celui de devoir maintenir, voire développer des services et des équipements tout en disposant de moyens proportionnellement moins importants.

Cela nécessite de veiller scrupuleusement à une gestion rigoureuse des deniers publics afin de maintenir la pression fiscale à un niveau supportable et raisonnable pour nos concitoyens. C'est la mission confiée à chaque cadre responsable de service dans le domaine de l'action municipale qu'il gère.

L'instrument de cette gestion c'est :

- Le service financier dirigé par Kévin LAHOUSTE. Ce service est composé de 10 agents qui préparent le budget sous la responsabilité de Marie-Paule BERTELOOT, Adjointe déléguée.

Le service a également en charge les régies et la cellule des marchés publics qui organise, coordonne les achats de la collectivité.

En 2011, le service financier a émis 17 000 mandats et 4 500 titres de recettes. Il faut également souligner la qualité des relations que nous entretenons avec les services de M. DELVART, Trésorier Principal, qui nous permettent de travailler dans un climat de confiance, et de bénéficier de leurs conseils. Je les en remercie.

### **2 – Une administration efficace et accessible**

l'ensemble des agents de l'administration effectue, chacun à sa place, les multiples missions nécessaires au fonctionnement du service public. Cela permet à l'utilisateur d'obtenir rapidement une réponse à sa demande.

- **Les Affaires générales** placées sous la responsabilité de Nicolas LEFEBVRE, conseiller délégué. Le service, composé de 5 agents, est dirigé par Martine HIDOUX. Il a pour tâche :

- ◆ l'accueil de la mairie,
- ◆ la tenue de l'état civil,
- ◆ l'organisation des élections,
- ◆ le recensement de la population
- ◆ la délivrance des différents actes et documents administratifs
- ◆ la gestion des cimetières,
- ◆ l'organisation des cérémonies
- ◆ le secrétariat des commissions de sécurité

- **Le service informatique** composé de 4 agents, qui jusqu'à la fin de l'année dernière était dirigé par notre collègue Marc DEMAREY.

Aujourd'hui c'est Stéphane DEHEEGHER qui a pris la relève de cette lourde tâche épaulé par Ludovic BEURAERT.

Nous avons lancé une offre de recrutement afin de compléter l'équipe. Le service informatique administre, gère et maintient l'ensemble du réseau, les 250 stations et le suivi des applications. Il a également en charge les télécommunications.

- **La communication** placée sous la responsabilité de Nadège FAGOO, Adjointe à la communication et aux nouvelles technologies. La cellule rattachée au Cabinet du Maire est dirigée par Anne KEIREL.

Nos 3 infographistes dirigés par Jocelyn DEBRUYNE assurent la conception, la réalisation et la publication des documents et des supports de communication de la commune et des associations.

La cellule communication a également en charge, en collaboration avec le service informatique, l'administration du site internet, l'envoi de la newsletter et prochainement l'intranet de la collectivité.

- **Le Cabinet du Maire et la Direction générale**

- ◆ qui coordonnent l'action des services,
- ◆ qui assurent la tenue de l'agenda municipal,
- ◆ qui préparent les Commissions et les Conseils municipaux,
- ◆ qui assurent le lien entre la municipalité, les agents et les autres administrations,
- ◆ qui pilotent les dossiers stratégiques de l'action municipale
- ◆ qui assurent le contrôle interne et juridique de la collectivité.
- ◆ Qui orchestrent la mise en œuvre des orientations définies par les élus,

- **La Mission de développement durable**

Initiée par Pascale PAVY, adjointe déléguée, est menée par notre collègue Aurélie COLIN. Après la mise en place de l'Agenda 21 interne en 2010, elle a réalisé en 2011 le bilan carbone de la mairie et a lancé la réalisation de l'Agenda local qui devrait aboutir cette année. Elle est également à l'initiative de plusieurs événements comme la semaine du développement durable. Cette mission a pour objectif d'introduire la dimension de développement durable dans tous les projets menés par la collectivité. Il s'agit d'une mission stratégique et transversale.

- **L'équipe des cadres** qui coordonne cette administration au service du projet municipal, et des besoins de nos concitoyens.

### **3 – Les Ressources Humaines**

280 agents œuvrent dans notre collectivité et ses établissements rattachés.

- C'est le service des Ressources Humaines qui a en charge la gestion de l'ensemble du personnel.

- le service dirigé par Valérie VERHEYDE est composé de 7 agents. L'ensemble des rémunérations tous budgets confondus atteint 9 500 000 €, soit la moitié des budgets de fonctionnement de la collectivité et représente 4 893 fiches de paie. L'ensemble des agents est mobilisé sur les projets de la collectivité ce qui nécessite :

- ◆ De la motivation, de la compétence et savoir s'adapter à l'évolution des métiers.
- ◆ De la prévision, de l'anticipation en termes d'organisation.
- ◆ De la transversalité dans les actions et les projets que nous menons afin de fédérer les compétences.
- ◆ Un plan de formation qui permet de croiser les besoins de la collectivité en terme d'organisation, les nécessités de service en termes de savoirs et de métiers, et les aspirations des agents en termes d'épanouissement personnel et professionnel. C'est dans ce sens que nous avons entrepris la démarche d'évaluation avec des entretiens annuels qui ont remplacé la notation et qui permettent à l'agent et à son responsable de s'exprimer sur ses missions, sur les conditions d'exercice, sur les besoins et de faire le point sur le travail de l'agent. Ce dispositif fait l'objet d'un accompagnement méthodologique par le CNFPT.

Avec la Communauté de Communes nous avons également poursuivi le développement du réseau plan de formation avec les autres communes du territoire et le CNFPT.

Il permet de croiser les besoins des différentes collectivités en terme de formation et d'organiser ces formations sur le territoire.

Cette initiative a permis :

- ◆ d'accroître le nombre d'agents formés,

- ◆ de réduire l'absentéisme en formation,
- ◆ de diminuer le coût en terme financier mais également en terme de déplacements.

## Conclusion

Je terminerai cette longue liste qui illustre les nombreuses tâches assurées par les agents de notre collectivité, aux côtés des élus, au service de nos concitoyens en félicitant les collègues qui, en 2011, ont été reçus à un concours ou à un examen professionnel, il s'agit de :

Henri CHIEUX, Estelle DELCROIX et Coralie LEBECQUE au concours auxiliaire de soins de 1ère classe

François HAUW reçu au concours agent de maîtrise

Stéphanie DEHEEGHER et Kévin LAFRANCE au concours d'attaché

Dorothee DELARUE, Carole DESCAMPS, Ingrid THELLIER, Véronica ROIG à l'examen professionnel d'agent social de 1ère classe

Stéphanie GOUTTIN, Christine SATICOUCHE à l'examen professionnel d'adjoint administratif de 1ère classe

Jocelyne LEVRON à l'examen professionnel rédacteur chef

Sébastien DEBUY, Frédéric HUBERT, Philippe PACCOU, Patrick FACON à l'examen professionnel d'agent de maîtrise

En souhaitant mes meilleurs vœux de réussite à nos nouveaux collègues qui ont rejoint récemment la collectivité. il s'agit de :

Sandrine DUPONT au service de soins, Guillaume DOISE et David HOUVENAGEL au cinéma, Frédérique GOEGHALS à l'école de dessin, Maurice VITSE aux ateliers municipaux, Sylvie FLANDRIN à l'école du Steent'Je, Céline HUGUES au service culturel, Benoît DECROCK au service jeunesse et de saluer les 6 jeunes qui ont rejoint nos services pour 9 mois dans le cadre d'un service civique et pour s'investir dans les missions suivantes :

- Accompagnement aux missions du service sports/éducation,

- Accompagnement de l'animateur séniors,
- Accompagnement de la ludothécaire,
- Accompagnement des résidents du foyer logement,
  
- Aide à la mise en place du CLSPD,
- Accompagnement des conseils municipaux des jeunes et d'adolescents,

Il s'agit de : Anne-Laure GRUWIER, Quentin SOUCHET, Armand DEBERDT, Lisa DONDEYNE, Tristan SALOMÉ, Thomas VANDENBERGHE

Enfin en ce début 2012, je vous renouvelle mes vœux, en vous remerciant de votre attention.

A Bailleul, le 18 janvier 2012

**Le Directeur Général des Services,  
Marc DESPLANQUE**